

PROCURATION

Je soussigné(e) :

(Nom, prénom)

(adresse)

propriétaire de _____ action(s) de la **société PCB**, Société anonyme, au capital de 20.176.000 euros, dont le siège social est situé Rue Carli, 17/19 – 1140 BRUXELLES, enregistrée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0403.085.181.

désigne comme **mandataire spécial** :

(Nom, prénom)

(adresse)

à qui je confère tous pouvoirs aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le **mercredi 18 mai 2011 à 15 heures au siège social** de la société pour délibérer sur les propositions suivantes :

Vote sur la proposition 1 : «L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et décide d'affecter le résultat comme suit : . Résultat de l'exercice 2010 : 4 199 874,65 € . Réserve légale : 209 993,73 € . Dividendes bruts : 447 721,60 € (soit 0,08 € par action) . Bénéfice à reporter : 3 542 159,32 € (bénéfice total à reporter 5 784 385,64 €)»	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
Vote sur la proposition 2 : «L'assemblée générale donne décharge aux administrateurs en fonction au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2010»	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
Vote sur la proposition 3 : «L'assemblée générale donne décharge au commissaire en fonction au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2010»	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
Vote sur la proposition 4 : « L'assemblée générale renouvèle le mandat d'administrateur de la société OCP, S.A., représentée par Pascal FOURNIER MONTGIEUX, RCS Bobigny 550.200.182, pour 4 ans ; ce mandat étant exercé à titre gratuit »	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION

Vote sur la proposition 5 : « L'assemblée générale renouvèle le mandat d'administrateur de la société LUMEUR, société en commandite simple, représentée par Luc MEURRENS, BCE 0885.134.797 pour 4 ans »	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
Vote sur la proposition 6 : « L'assemblée générale prend acte de la qualité d'administrateur indépendant de la société LUMEUR au sens de l'article 526 ter du Code des sociétés »	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
Vote sur la proposition 7 : « L'assemblée générale renouvèle le mandat d'administrateur de la société JETMA, S.P.R.L., représentée par Jean-Marie LIMPENS, BCE 0465.419.361 pour 4 ans »	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
Vote sur la proposition 8 : « L'assemblée générale prend acte de la qualité d'administrateur indépendant de la société JETMA au sens de l'article 526 ter du Code des sociétés »	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
Vote sur la proposition 9 : « L'assemblée générale nomme en qualité d'administrateur la société BRUGEFI INVEST, S.A., dont le siège social est situé 2 rue Galien 93400 SAINT-OUEN (France), (en cours d'immatriculation), représentée par Philippe LACROIX, pour 4 ans, ce mandat étant exercé à titre gratuit »	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
Vote sur la proposition 10 : « L'assemblée générale nomme en qualité d'administrateur la société DELVERO, S.P.R.L., Avenue Cardinal Micara, 77 - 1160 AUDERGHEM BCE 0826.577.283, représentée par Véronique DELENS, pour 4 ans »	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
Vote sur la proposition 11 : « L'assemblée générale prend acte de la qualité d'administrateur indépendant de la société société DELVERO, au sens de l'article 526 ter du Code des sociétés »	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
Vote sur la proposition 12 : « L'assemblée générale fixe le montant de la rémunération des administrateurs indépendants à 6 960 € par an et à 1 200 € par séance du Conseil d'administration »	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION

Intentions de vote : Mettre une X dans la case utile

Si une intention de vote n'est pas exprimée : le mandataire votera au mieux des intérêts du mandant, en fonction des délibérations.

Le mandataire peut assister à l'Assemblée, signer la feuille de présence, prendre part à toutes les délibérations, voter, amender ou rejeter au nom du/de la soussigné(e) toutes propositions se rapportant à l'ordre du jour, passer et signer tous les actes, pièces, et procès-verbaux, élire domicile, substituer et de façon générale faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour l'exécution de ce mandat, avec promesse de ratification de la part du/de la soussigné(e).

Le pouvoir conservera tous effets pour toute autre Assemblée qui, par suite de défaut de quorum ou de tout autre cause, serait ultérieurement réunie à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour.

Fait à _____ le _____ 2011

Signature (veuillez faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir")

PCB, Société Anonyme, Rue Carli 17/19 - 1140 Bruxelles
RPM Bruxelles BCE 0403.085.181